Queiqu'il en soit, il n'y a pas de hasard au fait que les luttes deces derniers temps aient porté en grande partie sur les revendications concernant la sécurité sociale.

Faute d'avoir pris à terme les mosures destinées à éviter aux travail -leurs de recevoir de plein fouet le choc en retour des concentrations d'entreprises, faute d'avoir porter avant les élections, à l'ordre du jour des conseils ministériels, la réforme de la sécurité sociale, le nouveau gotvernement se trouve devant une situation particulièrement . épineuse, qu'il est obligé de résoudre à coups dordonance grace aux pouvoirs "spéciaux", aux quels nous communcions peu à peu à nous haof -tuer, face à la brassée de mesures antidémocratiques et plus souvent anticonstitutionnelles du gouvernement De Gaule, réglant "en famille" les effires du grand capitalisme français, loin de toute discussion qui pourrait laisser la parole aux productours. Mais ces rapprochements, entre les conflits de classes de ces derniers temps et la question de la sécurité sociale, n'ent pas qu'une explication circonstancielle: l'insécurité de l'emploi, ferment principal de l'agitation ouvrière d' aujourdhui, et les vic issitudes financières de la sécurité sociale posant un váritable problème, colui de la conception que l'on de la société; et bien évidemment, on ne peut pas demender aux patrons d' avoir des conc. ptions socialistes.

Enfin, un apercu des problèmes comptables nous permettra de préciser notre conclusion ...

L'ensemble des fonds mis en cuvre par l'régime général de sécurité sociale représente environ 30 milliards de francs, francs actuels bien sur. L'ensemble des dépenses du soul régimegénéral de sécurité sociale représente presque 12% du revenu national, contre 6,69% on 1949. Quelle est l'origine de ces ressources? Comment se répartissent ces dépenses ? Ya-t-il un ". deficit" de ce Lamoux "régime général"? Autant de question fondamentales qui sont primordiales pour compren-dre la nature exacte de ce système et les hypothèques qui pèsent sur lui.

Le mode traditionnel de financement de l'organisme est constitu -é par les cotisations professionnelles.

- la branche assurance sociale constituéee par des cotisations patronales et ouvrières

- la branche accidents du travail et maladies professionnelles par des cotisations patronales.

- la branche prestations familiales: cotisations patroneles pour

les prestations dues aux salariés, et des travailleurs indépendants pour les prestations qui leur reviennent.
Les cotisations sont fonction de salaires, compte tonu d'un certain plafond. Nous verrons plus loin quels amendements il faut apporter: à la"participation"des patrons. Du point de vue économique, il est aisé de compandre que la finencement est supproté par les travalleurs. Depuis 1945, la consommation médicale s'est développée plus rapide ent que le revenu national. Coci explique par le fait quelle dépend non soulement de l'élévation du niveru de vie mais aussi d'autres factours qui n'y sont pas directement liés entre autre: les progrès de la médecine, du point de vue technique,

l'éducation sanitaire de la population,

l'absonce de limites des trusts pharmadeutiques. Cette évolution naturalle vers l'augmentation des charges a été agravée ces dernières années par la politique du gouvernement, qui tend à faire supporter au régime général des dépenses qui ne lui incombent

Le prit ndu deficit est dû au fait que le régime général est obli. -gé de supporter le deficit réel cette fois des autres régimes, commo régime agricole.

Pour 1964, cela se monte à 880 millions de francs et transforme l'éxcadent en un deficit de 159 millions l'excadent de 121 millions. Ce de -ficit de 121 millions est en fait une compensation, et ne représente finallement qu'un prétendu deficit. De plus beaucoup d'autres chargos accablent le régime général : les charges indues grèvent le budget du régimo général de 209 milliards d'anciens francs.

En fin de compte, si l'autonomie du régime général était respecté, colui ci présenterait nour l'année 1964 un éxcédent vroi de plus de

280 milliards d'ancions francs.